

New-Glasgow. Il y a quelques années, une très importante députation représentant les intérêts commerciaux de cette région, qui est l'un des centres industriels les plus avancés des Provinces maritimes s'est rendu auprès du ministre des Travaux publics pour solliciter l'aide de l'Etat afin de creuser cette rivière dans le dessein d'amener à New-Glasgow de plus gros bateaux à vapeur qui y apporteraient des produits naturels et en remporteraient des articles ouvrés. A la suite des représentations des délégués, le ministre fit construire le bateau dragueur "Northumberland", qui, depuis, a toujours été à l'œuvre là-bas et a fait un beau travail. L'un des obstacles au dragage fait par l'Etat dans les Provinces maritimes, c'est le coût du transport des déblais jusqu'en eau profonde; cependant, la construction du "Northumberland" a obvié à cet inconvénient et c'est probablement le meilleur placement que le Gouvernement ait jamais fait en matière de dragueurs.

Une grande quantité de dragage a eu lieu depuis trois ans et l'ancien ministre se proposait de poursuivre les opérations en faisant enlever un rocher situé dans une partie étroite de la rivière. Il avait inscrit dans le budget de l'an dernier une première somme de \$25,000, afin d'adjuger l'entreprise de l'enlèvement du rocher que le dragueur ne saurait faire disparaître. Malheureusement, ce crédit ne figure pas dans le budget principal.

Je déclare au ministre que, de toutes les dépenses faites dans les Provinces maritimes, il n'y en a aucune qui procurerait de plus grands avantages commerciaux que celle qui permettrait d'achever cette entreprise. Je sais que l'attention du ministre a été appelée sur ce sujet que je lui signale avec toute l'insistance que j'ai mise à la signaler à l'ancien Gouvernement. Le parachèvement de cette entreprise sera extrêmement avantageux pour la population industrielle de l'endroit et, par ricochet, de tout le pays. J'espère que le ministre se mettra au courant des détails avant le dépôt du budget supplémentaire et, dans ce cas, je ne doute nullement qu'il n'inscrive dans le budget un crédit destiné à la continuation de ces travaux jusqu'à leur parachèvement.

M. MONK: J'ai réfléchi au projet d'achever cette entreprise dans la rivière de l'Est, et ce projet me sourit. Le chenal a besoin d'être creusé et redressé sur une distance de sept milles—ce travail a eu lieu sur une distance de quatre milles—et, dans l'espérance que l'entreprise serait menée à bonne fin, de grands établissements industriels ont été érigés à Trenton, à environ un mille et demi de l'endroit où les travaux sont rendus. Je crois que l'entreprise, lorsqu'on y aura mis la dernière main, coûtera beaucoup plus de \$300,000. Je dé-

M. MACDONALD.

sire vivement pousser les travaux cette année, du moins jusqu'à Trenton. La dragueur a été spécialement construit à cette fin, mais il ne peut pas, il va sans dire, enlever le rocher, travail qui causera une dépense de \$25,000 ou plus. Cette entreprise est nécessaire. Je tâcherai qu'on la poursuive cette année, si faire se peut, du moins sur cette distance d'un mille et demi, ce qui permettrait aux navires de se rendre à Trenton. Je ferai de mon mieux à ce sujet.

M. CHISHOLM (Antigonish): Il y a une affaire importante que je veux signaler à l'honorable ministre des Travaux publics (M. Monk). Il s'agit du dragage dans le port d'Antigonish. Il y a un an ou plus, ordre a été donné de faire un levé hydrographique de ce port. Je ne suis pas certain que le département ait reçu le rapport de l'ingénieur local. Il ne l'avait pas reçu il y a quelque temps. Cependant, je puis dire que j'ai reçu il y a quelques jours du département des Mines un rapport très intéressant de M. Jameson, ingénieur de la Nouvelle-Ecosse, concernant les immenses dépôts de gypse à l'embouchure de la rivière Lower-South et le long du côté nord du port d'Antigonish. Ce gypse se vend facilement aux Etats-Unis et au Canada. Tout ce qu'il faut pour assurer l'exploitation de ces dépôts, c'est de draguer le port. L'essor de cette industrie est paralysé par la cherté du transport en chemin de fer lorsqu'il faut expédier le gypse d'Antigonish à South-River et à Mulgrave par l'Intercolonial et de là par eau à partir du détroit de Canso.

M. Jameson a fait observer que, si le port d'Antigonish était dragué, cette propriété d'un grand prix et dont les chances d'exploitation seraient bonnes s'il existait des moyens d'expédition, conserverait l'établissement d'une industrie très avantageuse pour la localité. Je signale cela à l'attention du ministre afin qu'il puisse, lorsqu'il aura reçu le rapport de son ingénieur, prendre des mesures pour faire faire le dragage. A n'en pas douter, il préparera bientôt son budget pour les travaux de dragage et j'appelle son attention sur cette entreprise en particulier.

Je désire aussi lui demander s'il a déposé les papiers concernant le renvoi du capitaine Decoste, dont la Chambre a ordonné le dépôt il y a quinze jours.

M. MONK: J'ai déposé ces papiers aujourd'hui, quant au port d'Antigonish, je réfléchirai aux observations de l'honorable député. Les demandes de travaux publics pleuvent, il va sans dire, et il est difficile de les accorder toutes, quelques raisonnables qu'elles soient. Les crédits pour dragage sont considérables et le Gouvernement ne serait pas excusable de faire droit à toutes les demandes avant que